

CONCEPTS ET PERSPECTIVES



I. Définition de santé publique

Winslow (1920)

La santé publique consiste en l'art et la science

- d'améliorer l'état de santé de la population,
- de prévenir la maladie
- et de promouvoir la santé et l'efficacité des services de santé
- par la coordination des efforts de la société

OMS (2002)

La santé publique représente l'ensemble des efforts par des institutions publiques dans une société pour

- améliorer,
- promouvoir,
- protéger
- et restaurer la santé de la population,
- grâce à une action collective

II. Evolution de la Santé Publique : la transition épidémiologique

Le temps des épidémies et des famines (avant le XXème siècle):

- Cette période est dominée par les maladies infectieuses et les maladies liées aux carences alimentaires.
- L'espérance de vie est peu élevée.
- La santé publique a essentiellement pour fonctions de surveiller et de protéger la population en organisant la lutte contre les foyers de contagion des maladies infectieuses (fonctions de surveillance et de protection).

La phase de transition (première moitié du XXième siècle)

- Cette période est marquée la régression des maladies infectieuses grâce aux progrès de la médecine et à l'amélioration des conditions de vie.
- L'espérance de vie augmente.
- La charte de l'hygiène publique : obligation de la vaccination contre la variole, déclaration des maladies infectieuses, désinfection des locaux, surveillance des sources d'eau potable...(fonctions de prévention, surveillance, protection).

L'installation des maladies liées aux vieillissements ou maladies chroniques

- Quasi-disparition de la mortalité par maladies infectieuses.
- L'espérance de vie continue d'augmenter.

- La santé publique développe alors une meilleure compréhension de la façon dont les styles de vie et les conditions de vie (dont les facteurs sociologiques et environnementaux) déterminent la santé.
- La santé publique assure, dès lors, des fonctions de promotion de la santé, prévention, surveillance et protection.

III. Les fonctions essentielles de la santé publique

Fonction 1 : le contrôle et l'analyse de la situation sanitaire

1. Evaluer l'état de santé d'un pays avec exactitude et en continu

- mortalité
- morbidité,
- risques et des dangers

2. Identifier les menaces existantes et potentielles pour la santé

3. Faire des évaluations périodiques des besoins des services de santé

4. Parvenir à l'intégration des systèmes d'information avec d'autres composants du secteur de la santé et avec d'autres secteurs, y compris le secteur privé

Fonction 2 : surveillance épidémiologique / prévention et lutte contre les maladies

1. Réagir rapidement pour maîtriser les flambées de maladies et combattre les problèmes et les menaces spécifiques qui apparaissent.

- maladies transmissibles
- Maladies non transmissibles
- Traumatismes
- Expositions aux agents de l'environnement

2. Mettre en œuvre des dispositifs pour améliorer les systèmes de surveillance.

Fonction 3 : élaboration de politique et planification en matière de santé publique

1. Elaborer des politiques et une législation pour encadrer l'exercice de la santé publique :

- améliorer l'état de santé et la qualité de vie,
- réduire les inégalités vis-à-vis de la santé,
- sauvegarder la santé de la population,
- alléger la charge des maladies

2. Elaborer et évaluer des plans pour promouvoir et protéger la santé publique.

Fonction 4 : Gestion stratégique des systèmes et services de santé pour améliorer la santé de la population

1. Promouvoir et évaluer l'accès effectif par tous les citoyens aux prestations sanitaires dont ils ont besoin.

2. Rechercher des solutions pour réduire les inégalités dans l'utilisation des services de santé grâce à une collaboration multisectorielle.

Fonction 5 : Réglementation et mesures coercitives pour la protection de la santé publique

1. Promulguer et mettre en application des **lois et des règlements dans le domaine de la santé publique.**

2. Assurer le **respect de la réglementation** par des **mesures coercitives** et développer la **capacité** d'exercer de telles mesures.

Fonction 6 : Développement et planification des ressources humaines dans le domaine de la santé publique

- Assurer un **effectif en ressources humaines** qui répond **aux besoins des activités de la santé publique.**
- Faire la **projection des besoins en effectif** aussi bien quantitatifs que qualitatifs.
- Assurer que le personnel sanitaire bénéficie d'un **enseignement et d'une formation professionnelle adéquats.**
- Favoriser la **formation continue**

Fonction 7 : Promotion de la santé, participation et droit de regard des citoyens

- Contribuer à **améliorer la capacité et les aptitudes des communautés** en matière de santé.
- Créer des **environnements** qui privilégient des choix de comportements propices à la santé.
- Donner aux citoyens les **moyens de changer les modes de vie** et de **participer activement** dans le changement des normes sociales pour certains comportements.

Fonction 8 : Assurance de la qualité des services de santé destinés aux personnes et à la population générale

- Définir des **critères de qualité** appropriés pour les services de santé destinés aux personnes comme pour ceux destinés à la population générale.
- Elaborer des **modèles d'évaluation de la qualité.**

Fonction 9 : Recherche, développement et mise en œuvre de solutions innovatrices en matière de santé publique.

- Elaborer un **programme de recherche** en matière de santé publique.
- Identifier des **sources de financement adéquat** pour la recherche.

IV. Les démarches de santé publique

- **Une politique de santé publique** : c'est l'**ensemble des choix stratégiques** des pouvoirs publics pour choisir :
 - les champs d'intervention,
 - les objectifs généraux à atteindre

- et les moyens qui seront engagés pour améliorer l'état de santé d'une population.

▪ **Un plan de santé publique** : C'est un **ensemble de dispositions arrêtées en vue de l'exécution d'un projet** :

- Il comporte une série de programmes d'actions.
- Il opère des choix stratégiques en retenant certains types d'intervention plutôt que d'autres
- et fixe les priorités de son action en les hiérarchisant.

▪ **Un programme de santé publique** : c'est un **ensemble cohérent d'actions pour atteindre des objectifs précis.**

▪ **Une action de santé publique** : c'est la **composante opérationnelle d'un programme** ; elle s'inscrit dans les objectifs du programme en **définissant un mode d'intervention particulier.**

V. Axes d'intervention

1. les problèmes

- Les études épidémiologiques identifient des **facteurs de risque associés à des problèmes de santé** :
 - hypertension artérielle : Maladies cardio-vasculaires
 - obésité : Diabète
- Si on réduit ces facteurs de risque par des **actions de prévention**, on doit pouvoir **diminuer la morbidité et la mortalité**
 - activité physique : Diminue le risque d'hypertension artérielle
 - plan nutrition santé : Diminue le risque d'obésité
- D'où l'**élaboration de programmes** visant essentiellement des **modifications de comportements**
 - actions d'Education pour la Santé
 - interventions à l'échelon individuel

2. Les populations à risque

- Cherche à cibler des **populations ayant des caractéristiques qui les prédisposent à des risques** d'avoir une santé sous-optimale :
 - Sans-abri
 - Personnes âgées
 - Migrants
 - ...
- Associe **certain types de comportements à des populations spécifiques**
- Etablit un **lien entre ces comportements et les conditions d'existence de ces populations**

3. L'APPROCHE PAR LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

- Cette approche est liée à la prise de conscience que le changement de comportement **doit être soutenu par des conditions environnementales qui favorisent son émergence et son maintien.**
- *Par exemples :*
 - Inciter les personnes à faire de **l'activité physique** implique qu'il existe des espaces pour pouvoir pratiquer une activité physique (terrains de sports, parcs et espaces verts, sentiers pédestres,...).
 - promouvoir une **alimentation saine** nécessite de permettre aux personnes d'avoir accès à des produits sains (menus des restaurants scolaires adaptés, ...).
- L'avantage de l'approche par les déterminants de la santé est qu'elle **permet d'élaborer des programmes et des interventions en « amont ».**
- Elle met en jeu **différents axes d'intervention :**
 - **L'intersectorialité.**
 - **Les Politiques publiques favorables à la santé.**
 - **La participation citoyenne.**

Santé publique traditionnelle vs nouvelle santé publique	
Santé publique traditionnelle	Nouvelle santé publique
Environnement physique en vue d'améliorer logement, qualité des eaux, hygiène	Environnement physique mais aussi soutien social, capital social, comportements et habitudes de vie
Lois et règlement	Législation et action politique. Rôle de champion en santé des populations.
Médecine occupe une place centrale	Action intersectorielle, autres disciplines de la santé
Approche expert	Participation des communautés, dominance de l'intérêt citoyen
Épidémiologie	Diversité d'approches méthodologiques
Prévention des maladies Santé = absence de maladie	Prévention de la maladie, promotion de la santé, vision positive de la santé
Prévention des maladies infectieuses	Toute forme de menace à la santé: maladies chroniques, santé mentale, préoccupations environnementales
Pauvres et groupe présentant besoins spéciaux	Équité et justice sociale

Adapté de Baum (2000)